



APPEL
Histoire
1871

OUVRIR
à l'apprécier
à l'aimer

comme une paix

Les cordes
se feront résonner
dans l'air
lorsque l'oreille
éveillée
mettra à l'oreille
Nouvelles
cordes de l'âme
Éveiller la force

Louise Michel

Cie le T.O.C.

LA PLUME et LE FUSIL

A partir des textes de Louise Michel

Graphisme & illustration
les sous Chardine

île de France

DRAC



Collectif 12

Théâtre
ANTOINE VITÉZ

LA PLUME et LE FUSIL

Un spectacle sur Louise Michel Tout public, à partir de 13 ans avec : Émilie Paillard textes : Louise Michel mise en scène : Mirabelle Rousseau dramaturgie : Muriel Malguy costumes : Mina Ly accessoires : Maxime Papillon production : Le T.O.C.

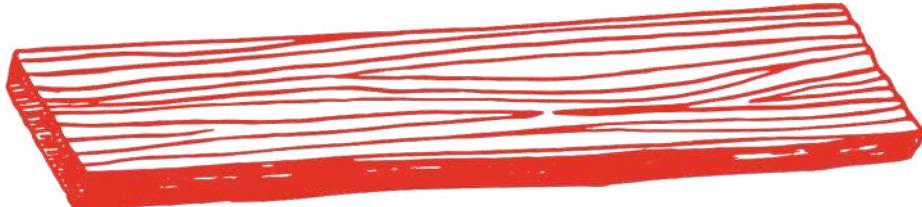


co-production : Le Forum - Boissy-Saint-Léger Collectif 12 - Mantes-la-Jolie Théâtre Antoine Vitez - Ivry-sur-Seine établissements partenaires : Collège Dunois - Boissy-Saint-Léger Lycée Rostand - Mantes-la-Jolie La compagnie T.O.C. est conventionnée par le Ministère de la Culture DRAC Île-de-France et la Région Île-de-France

« Il est bon, par le temps où nous vivons, de ne passer que pour soi-même. »

Louise Michel, Mémoires

LE SPECTACLE Toute sa vie, Louise Michel a affirmé son autonomie en tant que sujet et créé les moyens de son émancipation, ne tirant sa légitimité que d'elle même et de son action. À travers elle, le corps féminin surgit dans l'espace public. À une époque où les femmes n'étaient pas encore citoyennes, elle crée, à l'école, dans la rue, dans ses textes, des zones temporaires de refus et d'insoumission.



Afin de faire connaître aux jeunes générations le parcours de cette femme singulière et exemplaire, ainsi que l'histoire complexe de la Commune, la compagnie T.O.C. propose un spectacle sur Louise Michel, conçu pour être présenté dans les établissements scolaires et dans des espaces divers.

Le spectacle *La plume et le fusil* aborde sous forme d'épisodes le parcours et la vie de Louise Michel et les différents aspects de son militantisme : son engagement en tant qu'enseignante pour une pédagogie nouvelle, l'école libre, mixte et citoyenne en 1852-54, sa lutte pour la cause féministe ainsi que sa période de combattante à travers l'épisode de la Commune (*Mémoires de Louise Michel, La Commune*) et enfin sa défense de la cause des Kanaks en Nouvelle-Calédonie entre 1873 et 1880. Des chants communards ponctueront les épisodes du spectacle.

Cette forme courte est conçue pour être présentée dans le cadre et le temps d'une heure de cours et ne nécessite qu'un bref temps d'installation technique préalable. La scénographie se construit à partir de l'espace de la salle de classe. Le spectacle peut également être présenté dans des théâtres. Émilie Paillard incarne avec passion l'icône Louise Michel.

PISTES ET LIENS SUR LA COMMUNE POUR L'AVANT SPECTACLE

- > [https://fr.vikidia.org/wiki/Commune_de_Paris_\(1871\)](https://fr.vikidia.org/wiki/Commune_de_Paris_(1871))
- > émission de France Inter sur la Commune : <https://www.youtube.com/watch?v=2-a9B7CmCWc>
- > le film La commune de Peter Watkins (extrait : <https://www.youtube.com/watch?v=HGjbZ2USeSM>)
- > le film Louise Michel, la rebelle, de Solveig Anspach avec Sylvie Testud
- > émission de France Culture : <https://www.franceculture.fr/emissions/une-vie-une-oeuvre/louise-michel-louve-et-agneau-1830-1905>
- > les chansons de la Commune issues de l'album Le Cri du Peuple de Jacques Tardi et Jean Vautrin : <https://www.youtube.com/watch?v=x-wvz4Xi-nE>

Louise Michel

Louise Michel est née en 1830. Institutrice, militante, féministe et révolutionnaire, elle est une des figures majeures de la Commune de Paris. Elle développe une activité politique, littéraire et pédagogique. Proche des mouvements blanquistes, révolutionnaires et socialistes dans les années 1860, elle participe à la bataille de la Commune où elle sera tour à tour propagandiste, garde au 61ème bataillon de Montmartre, ambulancière et combattante. Le 22 janvier 1871, en habit de garde nationale, elle fait feu sur l'Hôtel de Ville. Elle combat dans les batailles de Clamart, d'Issy-les-Moulineaux et de Neuilly. Déportée et emprisonnée au bagne en Nouvelle-Calédonie, elle se convertit à la pensée anarchiste. Elle y reste sept ans, refusant de bénéficier d'un autre régime que celui des hommes. Elle prend la défense des Kanaks lors de leur révolte de 1878. De retour en France, elle reste très engagée, antimilitariste et populaire. En 1883, elle mène avec Émile Pouget une manifestation des « sans travail » qui dégénère et écope de six ans de prison pour incitation au pillage, mais est finalement graciée. En 1887, elle se prononce contre la peine de mort. Après un discours, un homme lui tire deux balles dans la tête dont l'une y restera logée toute sa vie. Elle poursuit ses activités militantes, fonde un journal, voyage, donne des conférences. Très surveillée par la police, elle sera régulièrement arrêtée et emprisonnée jusqu'à sa mort, en 1905.

190 écoles, collèges et lycées portent aujourd'hui son nom en France.

« La bannière rouge qui fut toujours celle de la liberté effraye les bourreaux, tant elle est vermeille de notre sang. Le drapeau de noir crêpé de sang de ceux qui veulent vivre en travaillant, ou mourir en combattant, effraie ceux qui veulent vivre du travail des autres. »

Louise Michel, *Mémoires*

« La tâche des instituteurs, ces obscurs soldats de la civilisation, est de donner au peuple les moyens intellectuels de se révolter » Louise Michel, *Mémoires*

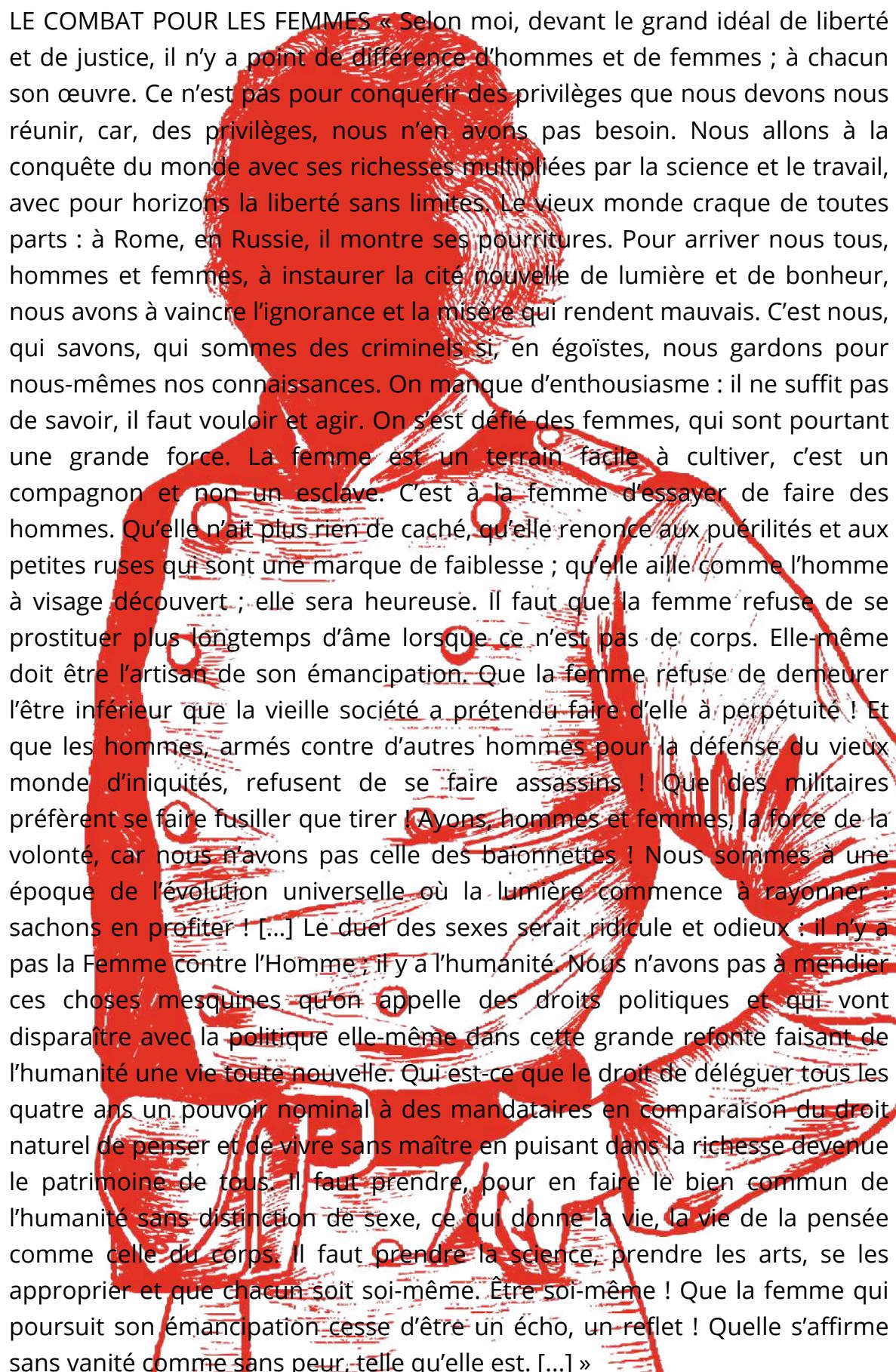
« À ma classe d'Audeloncourt on chantait la *Marseillaise* avant l'étude du matin et après l'étude du soir. La strophe des enfants "Nous entrerons dans la carrière, quand nos aînés n'y seront plus" était dite à genoux ; une des plus jeunes la chantait seule (c'était une petite brune qui s'appelait Rose et que nous appelions Taupette à cause du noir lustré de ses cheveux). En reprenant le choeur nous avions souvent, les enfants et moi, des pluies de larmes tombant des yeux. J'ai retrouvé cette impression à Nouméa la dernière année de mon séjour en Calédonie. C'était le 14 juillet, j'étais à cette époque chargée du dessin et du chant dans les écoles de filles de la ville. M. Simon, le maire par intérim, voulut que les enfants chantassent la *Marseillaise*, entre les deux coups de canon du soir, dans le kiosque ouvert de la place des Cocotiers. La nuit était tombée tout à coup : il n'y a dans ces régions ni crépuscule ni aurore. Les palmiers bruissaient doucement, remués par le vent, les girandoles éclairaient un peu le kiosque, laissant dans l'ombre la place où l'on sentait la foule — une foule noire et blanche. Devant le kiosque, la musique militaire. Mme Penand, la première institutrice laïque qui vint dans la colonie était debout près de moi, ainsi qu'un artilleur qui devait chanter avec nous ; les enfants rangés en cercle nous entouraient. Après le premier coup de canon il se fit un tel silence que le cœur cessait de battre. Je sentais nos voix planant dans ce silence, cela faisait l'effet d'être emporté par de grands coups d'aile; le choeur aigu des enfants, le tonnerre de cuivre qui coupait les strophes, tout cela nous empoignait. Ce rythme qui portait nos pères, vivante *Marseillaise*, nous l'avons bien aimé. Au retour de Calédonie, nous trouvâmes l'hymne sacré employé à toutes sortes d'entraînements ; à peine guérie des fanges où l'avaient trainée les derniers jours de l'Empire, la *Marseillaise* frappée de nouveau était morte pour nous. Il est d'autres chants encore que nous aimions ; dans les veillées des armes, au temps du siège et de la Commune, on chantait souvent. Chez les amis de Londres, au retour de Calédonie, je retrouvai nos chansons. »

Extrait des *Mémoires* de Louise Michel

L'ÉCOLE LIBRE

Après l'obtention de son diplôme, Louise Michel fonde une école libre à d'Audeloncourt en 1852, dans la salle à manger d'une maison familiale. Auparavant, elle refusa un poste dans une école communale car, républicaine, elle n'a pas voulu prêter serment à l'Empereur. Dans sa classe, elle enseigne une pédagogie nouvelle basée sur l'observation, l'expérience et le raisonnement. Elle refuse les châtiments et expérimente de nouveaux modes d'enseignement, fait étudier la géologie à ses élèves par des promenades en forêt ; sa classe est une volière, une herboristerie, un jardin. On y trouve un petit musée géologique... On y lit, on y compte, on y joue des pièces de théâtre. Elle propose des outils pédagogiques en écrivant les "Contes et légendes" qui mettent en scène des héros nouveaux, humbles, exclus, généreux. Louise Michel étonne et même irrite le microcosme de l'enseignement par son rejet de ce qu'on appelle aujourd'hui les « savoirs savants » et par son zèle jugé immodéré pour les « pratiques de terrain ». En même temps, son républicanisme se radicalise ; son anti-bonapartisme se révèle au grand jour quand elle fait chanter la Marseillaise aux enfants au lieu de la prière pour l'Empereur ! Dans un feuilleton qu'elle envoie au journal de Chaumont, elle s'aventure à comparer Napoléon III à l'empereur Domitien, le tyran romain qui finira assassiné ! Sa position devient délicate. Elle décide de partir tenter une première chance à Paris, où elle reste très peu, si peu d'ailleurs qu'elle n'évoque pas ce séjour dans ses Mémoires . En 1854, elle redemande l'ouverture de sa classe d'Audeloncourt et elle connaîtra trois postes successifs jusqu'en 1857, où elle se sent à nouveau attirée par la capitale et l'effervescence politique qui y règne, pour s'engager dans la lutte sociale. Elle reprendra ses activités d'enseignante lors de son exil en Nouvelle-Calédonie. L'éducation devient pour Louise Michel le vecteur de l'émancipation, l'espace dans lequel on peut œuvrer à l'égalité des femmes, la citoyenneté, penser la République et concevoir une transformation de la société.

Notes d'après les textes de Daniel Armogathe



LE COMBAT POUR LES FEMMES « Selon moi, devant le grand idéal de liberté et de justice, il n'y a point de différence d'hommes et de femmes ; à chacun son œuvre. Ce n'est pas pour conquérir des priviléges que nous devons nous réunir, car, des priviléges, nous n'en avons pas besoin. Nous allons à la conquête du monde avec ses richesses multipliées par la science et le travail, avec pour horizons la liberté sans limites. Le vieux monde craque de toutes parts : à Rome, en Russie, il montre ses pourritures. Pour arriver nous tous, hommes et femmes, à instaurer la cité nouvelle de lumière et de bonheur, nous avons à vaincre l'ignorance et la misère qui rendent mauvais. C'est nous, qui savons, qui sommes des criminels si, en égoïstes, nous gardons pour nous-mêmes nos connaissances. On manque d'enthousiasme : il ne suffit pas de savoir, il faut vouloir et agir. On s'est défié des femmes, qui sont pourtant une grande force. La femme est un terrain facile à cultiver, c'est un compagnon et non un esclave. C'est à la femme d'essayer de faire des hommes. Qu'elle n'ait plus rien de caché, qu'elle renonce aux puérilités et aux petites ruses qui sont une marque de faiblesse ; qu'elle aille comme l'homme à visage découvert ; elle sera heureuse. Il faut que la femme refuse de se prostituer plus longtemps d'âme lorsque ce n'est pas de corps. Elle-même doit être l'artisan de son émancipation. Que la femme refuse de demeurer l'être inférieur que la vieille société a prétendu faire d'elle à perpétuité ! Et que les hommes, armés contre d'autres hommes pour la défense du vieux monde d'iniquités, refusent de se faire assassins ! Que des militaires préfèrent se faire fusiller que tirer ! Ayons, hommes et femmes, la force de la volonté, car nous n'avons pas celle des baïonnettes ! Nous sommes à une époque de l'évolution universelle où la lumière commence à rayonner : sachons en profiter ! [...] Le duel des sexes serait ridicule et odieux : il n'y a pas la Femme contre l'Homme ; il y a l'humanité. Nous n'avons pas à mendier ces choses mesquines qu'on appelle des droits politiques et qui vont disparaître avec la politique elle-même dans cette grande refonte faisant de l'humanité une vie toute nouvelle. Qui est-ce que le droit de déléguer tous les quatre ans un pouvoir nominal à des mandataires en comparaison du droit naturel de penser et de vivre sans maître en puisant dans la richesse devenue le patrimoine de tous. Il faut prendre, pour en faire le bien commun de l'humanité sans distinction de sexe, ce qui donne la vie, la vie de la pensée comme celle du corps. Il faut prendre la science, prendre les arts, se les appropier et que chacun soit soi-même. Être soi-même ! Que la femme qui poursuit son émancipation cesse d'être un écho, un reflet ! Quelle s'affirme sans vanité comme sans peur, telle qu'elle est. [...] »

Extrait d'une conférence de Louise Michel à Rouen (1904)

CHANTS COMMUNARDS

LES OUILLETS ROUGES

Chanson de Louise Michel écrite à la maison d'arrêt de Versailles en septembre 1871



Dans ces temps-là, les nuits, on s'assemblait dans l'ombre,
Indignés, secouant le joug sinistre et noir
De l'homme de Décembre, et l'on frissonnait, sombre,
Comme la bête à l'abattoir.
L'Empire s'achevait. Il tuait à son aise,
Dans son antre où le seuil avait l'odeur du sang.
Il régnait, mais dans l'air soufflait La Marseillaise.
Rouge était le soleil levant.
Il arrivait souvent qu'un effluve bardique,
Nous enveloppant tous, faisait vibrer nos cœurs.
À celui qui chantait le recueil héroïque,
Parfois on a jeté des fleurs.
oeillets

De ces rouges que, pour nous reconnaître,
Avait chacun de nous, renaissez, rouges fleurs.
D'autres vous reprendront aux temps qui vont paraître,
Et ceux-là seront les vainqueurs.
Si j'allais au noir cimetière,
Frères, jetez sur votre soeur,
Comme une espérance dernière,
De rouges oeillets tout en fleur.
Dans les derniers temps de l'Empire,
Lorsque le peuple s'éveillait,

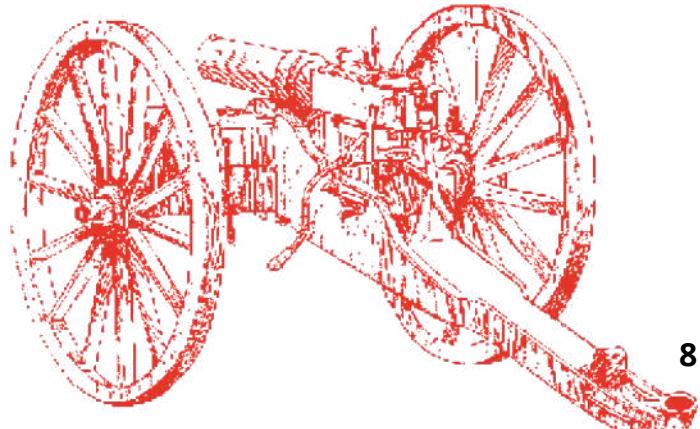
Rouge oeillet, ce fut ton sourire
Qui nous dit que tout renaissait.
Aujourd'hui va fleurir dans l'ombre
Des noires et tristes prisons.
Va fleurir près du captif sombre,
Et dis-lui bien que nous l'aimons.
Dis-lui que par le temps rapide



LA DANSE DES BOMBES

Chanson de Louise Michel sur la journée du 18 mars 1871

Amis, il pleut de la mitraille.
En avant tous ! Volons, Volons !
Le tonnerre de la bataille
Gronde sur nous... Amis, chantons !
Versailles, Montmartre salue.
Garde à vous ! Voici les lions !
La mer des révolutions
Vous emportera dans sa crue.
(refrain)
En avant, en avant sous les rouges drapeaux !
Vie ou tombeaux !
Les horizons aujourd'hui sont tous beaux.
Frères nous léguerons nos mères
A ceux de nous qui survivront.
Sur nous point de larmes amères !
Tout en mourant nous chanterons.
Ainsi dans la lutte géante,
Montmartre, j'aime tes enfants.
La flamme est dans leurs yeux ardents,
Ils sont à l'aise dans la tourmente.
(refrain)
C'est un brillant levé d'étoiles.
Oui, tout aujourd'hui dit : Espoir !
Le dix-huit mars gonfle les voiles,
Ô fleur, dis-lui bien : au revoir.

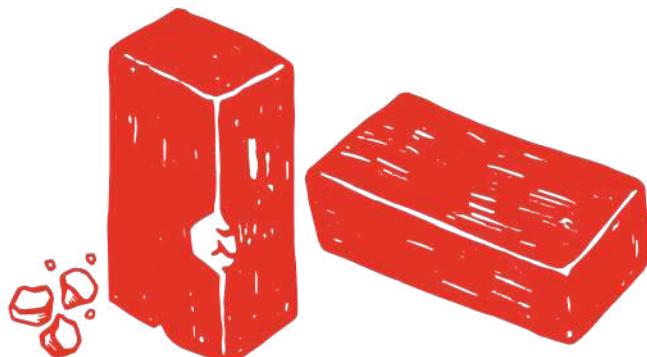


ATELIERS AUTOUR DU SPECTACLE

Le spectacle *La plume et le fusil* est conçu par périodes de résidences successives au sein des établissements scolaires. Ces temps de création sont accompagnés d'ateliers en lien avec les enseignants de Musique pour un travail portant sur les chants de la Commune, les enseignants d'Histoire pour un travail théâtral sur l'histoire de la Commune et des Kanaks de Nouvelle-Calédonie et les cours d'éducation civique pour les questions d'égalités et de droits des femmes (approche par un atelier théâtre). Les ateliers se déroulent en séances de deux ou trois heures, avec un même groupe d'élèves, un même enseignant référent.e et intervenant.e. Le niveau des classes ira du collège (classes de 4ème et de 3ème) au lycée (classes de seconde et de première) VISITES ET DES PARTENARIATS POSSIBLES : - Archives départementales des Yvelines qui possèdent un fond sur la Commune - Association des Amis de la Commune - Musée d'art et d'histoire de Saint-Denis qui conserve l'une des plus importantes collections au monde sur le siège et la Commune de Paris de 1871 - Archives départementales de la Seine Saint- Denis qui possèdent un fond Louise Michel comportant des manuscrits et imprimés de poésies, pièces de théâtre et correspondances, acquises par la Bibliothèque marxiste de Paris dans les années 1960.

ACTIONS ARTISTIQUES

Le T.O.C. mène des ateliers et des actions artistiques avec différents publics, toujours en lien avec ses projets de création. En 2014, la compagnie était en résidence in situ pendant un an au collège Prévert de Noisy-le-Grand en partenariat avec le Conseil Général de Seine Saint-Denis. La résidence a donné lieu à un parcours de spectateurs pour les élèves, de nombreux ateliers en lien avec les enseignements, la réalisation d'un court métrage sur le thème du polar par les élèves de 3ème et la création d'une forme courte jeune public, *L'Arve et l'aume*, qui a connu depuis une quarantaine de représentations dans les théâtres et établissements scolaires. Par la suite, avec sa création *Iris* au Nouveau Théâtre de Montreuil, la compagnie a mené deux résidences en partenariat avec la DRAC Île-de-France, l'une sur le territoire du Val-d'Oise en partenariat avec le Festival du Val-d'Oise, l'autre en Seine Saint-Denis en partenariat avec le Nouveau Théâtre de Montreuil. Dans ce cadre, la compagnie est intervenue dans une dizaine d'établissements scolaires, collèges et lycées. Quatre courts métrages de série noire ont été réalisés avec les lycéens de Cormeilles-en-Parisis et d'Argenteuil. Avec les collégiens et les lycéens de Montreuil et de Noisy-le-Grand, des ateliers de théâtre et d'arts plastiques ont été organisés autour du polar et de Jean Patrick Manchette, donnant lieu à une exposition dans le hall de la salle Casarès pendant toute la durée des représentations.



DÉTAILS DES ATELIERS

STRUCTURE DES ATELIERS : - 2 ateliers par mois (jour de la semaine à déterminer avec les enseignants) - 8 ou 12 séances d'atelier et 3 sorties - 1 ou 2 classes pilotes - nombre d'heures d'atelier : 24 heures + trois sorties de 2 heures - durée de chaque atelier : 2 ou 3 heures - tranche d'âge : de 13 ans à 16 ans (au collège : classes de 4ème et de 3ème, au lycée : classe de seconde et de première) **ENSEIGNEMENTS CONCERNÉS :** français - histoire-géographie - éducation civique - musique - théâtre **DÉROULEMENT DES ATELIERS :** - ATELIERS 1 ET 2 : présentation du projet d'action artistique aux élèves. Étude de la vie de Louise Michel, lecture de ses textes, visionnage d'extraits de films, de photographies d'époque, échange avec les élèves sur les figures politiques féminines qu'ils connaissent (cours de Français ou d'Histoire-géographie). - ATELIERS 3 ET 4 : lecture et écoute de chants de la Commune (cours de Français ou de Musique). Travail de groupe, improvisations, initiation au chant et au théâtre, réalisation de séquences théâtrales et chantées collectives. - ATELIER 5 : présentation de la compagnie et du travail de création autour du spectacle *La plume et le fusil*, présentation du montage des textes du spectacle, des choix esthétiques (costumes, musique, accessoires...). - ATELIERS 6, 7 ET 8 : poursuite du travail autour des séquences théâtrales chantées des élèves. Présentation dans les établissements scolaires et hors les murs chez les partenaires culturels de l'atelier.

- **SORTIES :** au Collectif 12 de Mantes la jolie, avec l'association des amis de la Commune, une historienne du féminisme et des visites des archives départementales des Yvelines. - les élèves pourront assister aux répétitions et participeront au processus de création du spectacle : étapes de la dramaturgie, de la création sonore, réalisation des costumes, répétitions de la comédienne... **OBJECTIFS :** - découvrir l'histoire de la Commune - rencontrer une figure féminine historique et politique qui a lutté pour l'émancipation - assister à un processus de création théâtral - concevoir les ateliers comme des espaces d'expérimentation pour la créativité des élèves **THÈMES :** - La Commune : Louise Michel en fut une figure de proue. - les chants des communards. - les femmes et citoyenneté : Louise Michel revendiqua l'égalité entre les sexes. - le colonialisme, l'abolition de l'esclavage et la Nouvelle-Calédonie : elle eut un discours anti-colonial, aida les Kanaks à lutter contre l'oppression lors de sa déportation en Nouvelle Calédonie. - le Second Empire : jeune institutrice, elle refusa de prêter serment à l'Empire et pendant cette période, elle lutta et milita activement. - la Troisième République : elle en vit les trois premières décennies. - l'histoire de l'éducation et de la laïcité : en tant qu'institutrice, Louise Michel enseigna avec des méthodes novatrices et fut une apôtre de la laïcité. - arts & littérature : Louise Michel a été une grande femme de lettres.



ÉMILIE PAILLARD a été élève au Conservatoire du 9ème arrondissement de Paris puis à l'Ecole Jacques Lecoq. En 2001, elle rejoint la Cie T.O.C. avec laquelle elle crée plusieurs spectacles dont *L'arve et L'aume*, un solo sur Alice au pays des merveilles d'Antonin Artaud et Lewis Carroll. En 2015, elle met en scène *Camille, en toutes lettres* pour la Cie Françoise Sliwka avec laquelle elle joue également *Un Thé chez Madame de Fortis* une visite théâtralisée au Château de Clermont-en-Genevois et avec qui elle crée actuellement *À Fleur de Peau*, un projet sur le rapport au vêtement. Entre 2013 et 2014, elle effectue des performances dansées au Point Ephémère et au Festival d'Avignon. Elle travaille avec Jennifer Lauro-Mariani, écrivaine et metteuse en scène pour *Les grands airs et Rien que des corps*, un projet traitant du transhumanisme et de l'Homme-machine. Avec la metteuse en scène Annika Weber, elle participe au *LABOMnémo*, création collective sur la mémoire individuelle et l'identité. En 2016, elle monte avec Estelle Lesage le groupe Georges. Accompagnées de musiciens, elles slament et chantent des œuvres littéraires dans des cafés concerts. Elle participe à la performance chorale et dansée *Pourquoi moi* avec la plasticienne Emmanuelle Raynaut. Elle travaille à cette occasion avec le chorégraphe Francis Plisson. Émilie intervient également dans plusieurs lycées en Île-de-France.



MIRABELLE ROUSSEAU Metteuse en scène, elle a fait ses classes à l'Université de Paris X Nanterre de 1999 à 2004 en obtenant un deug, une licence et une maîtrise d'Arts du spectacle, et un DESS de mise en scène et dramaturgie. Le texte et la dramaturgie sont au cœur de son travail qui se développe autour de textes de théâtres, fragmentaires, inachevés ou problématiques. Mirabelle a participé à la création de la compagnie et travaille depuis à l'élaboration de tous les spectacles du T.O.C. Elle intervient comme assistante à la mise en scène sur de nombreux spectacles de Bernard Sobel depuis plus de dix ans et également avec Éric Da Silva sur sa création *Stalingrad*, avec Julien Fiséra sur *Face au mur* de Martin Crimp et *Le Funambule* de Jean Genet. Elle a participé à plusieurs spectacles du Collège de Pataphysique. En tant que stagiaire machiniste et accessoiriste, de la compagnie, elle participe aux montages de la Societas Raffaello Sanzio depuis 2003 (*Purgatorio, Berlin # 03, Paris # 06, Bruxelles # 04, Marseille # 09, Crescita XIII*). Depuis 2005, elle anime de nombreux ateliers d'action culturelle dans des lycées, théâtres, maisons d'arrêt et enseigne à l'Université de la Sorbonne Nouvelle et d'Aix en Provence. Elle participe également aux activités du Collectif 12 de Mantes-la-Jolie.

le T.O.C.

Implantée en Ile-de-France, la compagnie existe depuis plus de dix ans. Le T.O.C. -Théâtre Obsessionnel Compulsif- monte des textes de théâtre (*Robert Guiscard* de Kleist, *Turandot ou le Congrès des blanchisseurs* de Brecht, *Le Précepteur* de Lenz) mais aussi des textes non théâtraux (*Révolution électronique* de Burroughs, *Iris* de Manchette). La compagnie investit des espaces réels et développe une recherche sur l'esthétique de la conférence en créant des formes courtes à partir de textes d'avant-garde (*Cut-up* de Burroughs et Brion Gysin, *La composition comme explication* de Gertrude Stein, *Manifeste pour un théâtre* Merz de Kurt Schwitters, *Je voudrais être légère* d'Elfriede Jelinek, *Ma langue* de Christophe Tarkos, *Si ce monde vous déplaît* de Philip K. Dick, *SCUM rodeo* de Valérie Solanas, *L'arve et l'aume* d'Antonin Artaud, *Comment j'ai écrit certains de mes livres* de Raymond Roussel et *Marie-Immaculée* de Jean-Patrick Manchette). La compagnie T.O.C. est conventionnée par la DRAC et la Région Île-de-France au titre de la Permanence Culturelle et Artistique et est soutenue régulièrement par l'ARCADI. Le T.O.C. est adhérent au SYNDEAC et à l'association RAVIV. La compagnie est en résidence au Théâtre d'Ivry Antoine Vitez d'Ivry-sur-Seine pour trois ans.

INFORMATIONS PRATIQUES

Compagnie Le T.O.C.

15 Passage Ramey, 75018 Paris

companietoc@gmail.com

www.letoc.fr

CONTACTS

Production : Théo de Tayrac

letoc.theo@gmail.com

06 58 99 26 30

Direction artistique : Mirabelle Rousseau

companietoc@gmail.com

06 24 16 58 03

INFOS LÉGALES

Siret : 47879771500032 - APE 9001Z

Licences : PLATESV-R-2020-005813

et PLATESV-R-2020-005817

N° de T.V.A. intracommunautaire :

FR8547879771500032

PARTENAIRES ET SOUTIENS

- DRAC Île-de-France - Ministère de la Culture et de la Communication
- Région Île-de-France - Permanence artistique et culturelle
- Théâtre Antoine Vitez, Ivry-sur-Seine
- Forum Culturel, Boissy-Saint-Léger
- Collectif 12, Mantes-la-Jolie